

**Compte rendu de la réunion du Conseil communautaire
Séance du Lundi 18 mai 2009.**

L'an deux mille neuf et le dix huit mai à 19h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Didier PERELLO, Président,

Etaient Présents :

Pour la commune de Bonnieux : Messieurs RUFFINATO, RAGOT
Pour la commune de Goult : Messieurs PERELLO, CHABAUD, FERRAZ
Pour la commune de Lacoste : Madame LOUCHE, Monsieur HAUPTMANN
Pour la commune de Lioux : Monsieur FOURNIER
Pour la commune de Ménerbes : Messieurs ROUSSET-ROUARD, GROSCLAUDE
Pour la commune de Murs : Monsieur ARENA, Madame LE MAT
Pour la commune de Roussillon : Madame BONNELLY, Messieurs BONHOMME, JEAN
Pour la commune de Saint Pantaléon : Monsieur MILLE, Madame DAPRES

Etaient absents :

Pour la commune de Bonnieux : Monsieur RINAUDO
Pour la commune de Lioux : Monsieur FARGE
Pour la commune de Ménerbes : Monsieur RUFFINATTO

Secrétaire de séance : Monsieur GROSCLAUDE

1/ Approbation du compte rendu sommaire du 16 avril 2009

Unanimité.

2/ Conservatoire des sciences géographiques

Dans l'attente du financement de la Région, une décision sera prise en fonction du retour de courrier.

3/ Structure multi-accueil petite enfance – signature du marché de maîtrise d'œuvre

La commission formée de six personnes, chargée d'auditionner les candidats, présente un compte rendu par l'intermédiaire de Mesdames Anne-Marie LE MAT et Paule DAPRES.

Sur 20 réponses, 9 ont retenu l'attention de la commission. Tous les candidats ont apprécié le thème et grâce au travail de l'atelier OSTRAKA, plus particulièrement Olivier JOUBERT, au travers des documents très riches et précis de l'étude de faisabilité et du programme fonctionnel et spatial, ils ont parfaitement compris ce que l'on attendait d'eux.

La commission s'est aussi beaucoup investie en temps et en personnes pour visiter et prendre des renseignements auprès de différentes crèches de la région.

Ces visites ont permis de dégager beaucoup de renseignements techniques, utiles qui amélioreront le dialogue avec les architectes.

Les 9 candidats retenus ont été auditionnés par groupe de trois sur trois jours consécutifs afin de pouvoir dégager les « plus » et les « moins » et nous fournir un classement provisoire.

La commission propose au conseil communautaire la candidature présentée par Jean-Jacques BRIEU (Sommières). Son approche, environnementale comme architecturale est séduisante et correspond à ce que recherche la Communauté de communes, ainsi que ses parfaites connaissances des procédures régionales en matière de bâtiments basse consommation (PREBAT AGIR).

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.

Merci encore à la commission pour ce travail de terrain.

4/ DM n°1 – budget annexe ZA de Lioux

A été votée à l'unanimité la correction apportée sur l'équilibre des dépenses et des recettes d'investissement de la délibération du 16 avril 2009 qui se monte à ce jour à 516 673,60 euros.

5/ Enquête Ménages Déplacements sur le Vaucluse – Participation financière

Il est proposé au Conseil communautaire une participation de 1 000 euros pour aider l'enquête ménages déplacements réalisé par le Conseil général dans le département. Au vu du coût global de 1,3 M euros, cette aide a été acceptée à l'unanimité.

6/ Fonds départemental d'Aide aux Jeunes – Appel de fonds 2009

Cet appel de fonds est destiné aux jeunes en difficulté. Le conseil communautaire décide d'y répondre en lieu et place des communes (participation financière de 947,40 euros). Cet acte justifie au Conseil général notre existence participative. Voté à l'unanimité.

7/ Demande de subvention – crèche de Gargas

Dans le cadre d'acquisition d'un logiciel informatique, la crèche de Gargas sollicite une subvention à hauteur de 865 euros TTC.

D'accord sur le principe, le conseil se réserve de participer en proportion des places occupées par les enfants de la Communauté de communes.

8/ Décision modificative n°2 – Budget principal

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2009 :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
65	65733		Subv. Fonct. Départ.	1 947,40
65	6574		Subv. Fonct. Associations	451,00
23	2313	20082	Création d'un parc à bois	4 877,00
			<i>TOTAL</i>	7 275,40

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
022	022		Dépenses Imprévues	- 2 398,40
21	21571	20061	Acquisition matériel de voirie	- 4 877,00
			<i>TOTAL</i>	- 7 275,40

9/ Modification des statuts du SCOT

La Version 2.0 des statuts du SCOT propose la modification de l'Article 3, changement d'adresse du Siège, modification de l'Article 10 et l'ajout de l'Article 11.

Voté à l'unanimité.

10/ Questions diverses :

Compte rendu de la commission développement économique, projet de carte touristique.

Mme Paule DAPRES fait un compte rendu de réunion du 8 avril, et notamment de l'avancement du projet de carte touristique concernant nos communes de la Communauté.

L'objectif étant de faire circuler les touristes à travers nos 8 communes, l'élaboration d'une carte est nécessaire. Il nous a été présenté une carte venant d'Italie, région piémontaise, et Mme DAPRES propose que l'on s'en inspire tant sur les légendes que l'esprit.

Il importe à présent à chaque commune de fournir les points forts à visiter, penser aux activités comme circuit de vélo, routes et chemins principaux, circuit pédestre d'environ une heure, référence aux cartes GR, symboles et lieux exceptionnels, pour le recto. Pour le verso, photos des 8 villages, de préférence par le même photographe pour conserver une unité de conception.

Sous chaque village il pourrait figurer les types d'hébergement, les artisans, les ventes à la ferme, les caves...

Pour ce genre de réalisation, un maquettiste s'impose et nous pensons faire appel à celui qui a réalisé la carte de vœux 2009.

Tout ceci nécessitera une enveloppe budgétaire à décider.

M Yves Rousset Rouard propose même d'envisager un pacte amitié avec la Communauté de communes dite les « Langhes » de la région d'Alba.

Demande subvention HAPA.

HAPA d'Apt s'étonne de ne pas avoir pas reçu de subvention cette année.

Certaines communes participaient, d'autres ont arrêté. S'agissant d'une compétence communale, il serait de bon esprit que les communes puissent aider cette association par le biais de leur CCAS.

Documents Lou Pasquié.

Les documents demandés par la CCPJ concernant les activités et le taux de fréquentation par commune est à disposition sous fichier informatique sur demande auprès de la CCPJ.

Horizon 2014.

Dans le cadre de l'évolution du schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité, le Préfet de Vaucluse nous a interrogés pour d'éventuelles fusions avec d'autres communautés de communes. Le conseil souhaite dans un premier temps continuer à travailler sur notre territoire à dominante rurale et touristique dans un esprit de solidarité et d'ouverture. La prochaine réunion de la commission départementale est prévue à la fin du mois de juin.

Le site internet : www.ccpontjulien.fr est en ligne et s'étoffe rapidement pour offrir aux habitants de la communauté de communes, et aux autres, un maximum d'informations pratiques et touristiques. Toutes les communes sont invitées à le consulter et à nous adresser tous les éléments qui permettront d'alimenter complètement les différentes pages (envoyer les documents sous forme numérique et les photos en pièce jointe à ccpontjulien@orange.fr).

Mieux se connaître.

Mme Gisèle Bonnelly propose la date du 16 octobre pour réunir en toute convivialité épouses et époux des élus autour d'une table.

Date à préciser en fonction des disponibilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Vu pour être affiché, le 25 mai 2009, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.